

Ancrages multiples et positions de pouvoir

Axe 4

Regard de l'institution et liens multiplexes

On interrogera dans un premier temps la façon dont l'individu multi-ancré gère des relations multiples avec les instances dans lesquelles il exerce une fonction. Quels titres ou fonctions met-il en avant selon les situations ? Certaines fonctions ne servent-elles que de levier à l'insertion dans d'autres lieux de pouvoir ? Quoi qu'il en soit, la situation de cumul n'est pas toujours mise en avant, notamment dans le cas où des fonctions occupées paraîtraient éthiquement incompatibles, ou placeraient l'individu dans une situation de conflit d'intérêts.

Dans un second temps, le profil recherché (échelle et type d'ancrage) varie-t-il selon les champs d'intervention des groupes élitaires ? Les individus multipositionnés donnent accès à une meilleure connaissance du terrain et/ou à un réseau local. En outre, l'ancrage multiple constitue un atout permettant à l'institution d'acquérir une plus grande visibilité. Toutes ces questions reviennent en fait à interroger la manière dont les institutions gèrent le cumul de certains de leurs membres. Dans quelle mesure perçoivent-elles, cherchent-elles à connaître et peuvent-elles avoir connaissance des cumuls de leurs membres ? Quelles traces laissent, dans leurs archives, l'ancrage multiple et dans quelle mesure s'opère la conservation des documents produits par l'institution ?